

AUTORISATION PARENTALE

Pour l'inscription d'un mineur à des activités de sport initiation découverte municipale

Je soussigné(e)

Responsable légal de

Né(e) le

Adresse

Ville Code postal

Mail

N° de téléphone en cas de besoin :

n°1 n°2

Médecin traitant Téléphone

- Déclare avoir été informé (e) des activités proposées et **m'être assuré (e) que l'état de santé de mon enfant est compatible avec la pratique de celles-ci :**

Oui

Non

- Autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'activité :

Oui

Non

- Autorise l'utilisation de l'image (vidéo, photographie) pour l'illustration de publications :

Oui

Non

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées par le sport initiation découverte y compris les sorties extérieures :

Oui

Non

Après avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement :

- déclare accepter les conditions générales de fonctionnement,

- autorise l'éducateur sportif communal à diriger mon enfant vers les services de santé et/ou de secours compétents, dès lors que son état de santé le justifierait.

À Beauvoir sur Mer, le SIGNATURE

Les informations renseignées dans la présente fiche d'inscription font l'objet d'un traitement mis en œuvre par le service « Sport » de la ville de Beauvoir sur Mer aux fins d'organisation des actions du programme communal « Sport Initiation Découverte ». La Direction générale des services municipaux a accès à ces informations. Le maire de Beauvoir sur Mer est responsable du traitement. Vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données personnelles, que vous pouvez exercer sur demande auprès du maire de Beauvoir sur Mer (Commune de Beauvoir sur Mer, Place de l'Hôtel de Ville, BP46, 85230 Beauvoir sur Mer ; secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr), à condition de justifier de votre identité. Les informations ainsi traitées ont vocation à être supprimées une fois terminées les activités pour lesquelles elles ont été communiquées.



Sport

Initiation

Découverte

VACANCES DE LA TOUSSAINT

2^{ème} semaine des vacances scolaires

Du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2020

FICHE D'INSCRIPTION

CONTACT :

COURTINE Christophe
(Éducateur sportif)

06.88.26.88.48



Lieu de Rendez-vous : **Salle Omnisports** - Rue du Cornoir

SPORT INITIATION DÉCOUVERTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS SPORTIFS À LA MAIRIE DE BEAUVOIR SUR MER

Les accueils sportifs se dérouleront pendant les vacances scolaires sur des périodes prédéfinies (1 semaine en Mars / 1 semaine aux vacances de Printemps / 3 semaines l'été et 1 semaine à la Toussaint).

Sport initiation découverte est une activité **réservée aux enfants inscrits aux écoles de Beauvoir sur Mer.**

Ces accueils se dérouleront uniquement sur des demi-journées pour des tranches d'âges précises. Cela signifie qu'il n'y aura pas de restauration à gérer. Le fonctionnement à la journée complète sera occasionnel (juste à l'occasion d'une sortie par exemple).

La répartition des groupes se fera de la sorte :

- le matin de 9h30 à 12h : un groupe à dominante CM2,
- l'après-midi : un groupe de CE2 - CM1 de 14h à 16h et un groupe à dominante CE1 de 16h à 18h.

De plus, l'enfant ne pourra s'inscrire qu'à **3 activités maximum**, lesquelles doivent être numérotées par ordre de préférence de 1 à 3, l'éducateur complètera les groupes si une activité est incomplète.

Le taux d'encadrement respectera les prérogatives de jeunesse et sports, c'est-à-dire un encadrant pour 12 enfants.

Ces activités sportives sont gratuites, et l'inscription à ces demi-journées se fera au préalable auprès de l'éducateur sportif. L'enfant s'engage à venir sur **2 demi-journées** pour qu'il reste libre de ces activités pendant les vacances mais soit quand même assidu sur ce qui est proposé par la commune.

Les activités proposées seront programmées en amont (en relation avec les autres structures de la commune : ASSOLI et associations sportives) pour que l'enfant sache à quoi il va participer, ainsi que les structures utilisées pour les lieux de rendez-vous. La richesse du contenu et l'alternance des activités dispensées doivent contribuer à l'orientation sportive des enfants.

Les parents déposent leur enfant au lieu du rendez-vous et devront s'assurer de la présence de l'éducateur avant de le laisser, il en est de même pour le retour où l'éducateur ne laisse pas partir un enfant seul sauf si une décharge lui a été présentée.

 **En cas d'absence, il est obligatoire de prévenir l'éducateur sportif, sous peine de ne pas être convoqué lors des prochains stages.**

NOTE : Une **feuille de convocation** sera adressée à votre enfant avant le début du stage. Merci de la respecter.



Bulletin d'inscription à remplir et à remettre à l'Éducateur Sportif

J'inscris mon enfant :

en classe de : pour les activités suivantes :

Matin : réservé en priorité aux CM2 et quelques CM1

Après-Midi : 14h/16h réservé aux CE2 et CM1 et 16h/18h réservé aux CE1 et quelques CE2

Choisissez 3 activités maximum, et 2 au minimum

LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30
matin : Handball	matin : Jeux sans les yeux	matin : Kin-Ball	matin : Tennis de table	matin : Volley-ball



LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30
après-midi : Basketball	après-midi : Tennis	après-midi : Scratch-Ball	après-midi : Handball	après-midi : Hockey

RENDEZ-VOUS À LA SALLE DE BASKET

A prévoir et document éventuel à fournir :

- Une **tenue de sport adéquate** et une **bouteille d'eau** au nom de l'enfant
- Autorisation parentale en cas de sortie des structures

